



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Jeudi 21 Avril 2011

Date de la convocation 13 Avril 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes CABRIERES
<p><b>PRÉSENTS</b> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN</b> : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph,  <b>BRIGNAC</b> : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian,  <b>CABRIERES</b> : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,  <b>CANET</b> : Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain,  <b>CEYRAS</b> : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne,  <b>CLERMONT L'HERAULT</b> : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, M.MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude, Mme DELEUZE Elisabeth, M.GOUTTES Gérard,  <b>FONTES</b> : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane,  <b>LIAUSSON</b> : M.BETZ Bruno,  <b>LIEURAN CABRIERES</b> : M.BLANQUER Alain, Mme POUJOL MONNIER Chantal,  <b>MERIFONS</b> : M.VIALA Daniel,  <b>MOUREZE</b> : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves,  <b>NEBIAN</b> : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.DRUART David,  <b>OCTON</b> : M.COSTE Bernard,  <b>PAULHAN</b> : M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques,  <b>PERET</b> : M.BILHAC Christian, M.AZAM Joël,  <b>SALASC</b> : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT</b> : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,  <b>VALMASCLE</b> : Mlle VALENTINI Martine.</p> <p><b>PROCURATIONS</b> :</p> <p>M.MONTAGNE Thierry à M.SATGER Jean-Noël ;  Mme CAER Michèle à M.TOLOS Joseph ;  M.VEDEL Jean-Louis à M.MARTINEZ Christian ;  M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse ;  M.FAVIER Marc à M.SEGURA René ;  M.VENTRE Philippe à M.CAZORLA Alain ;  M.ESTEVE Bernard à M.BARDEAU Francis ;  M.LUGAGNE Jérôme à M.COSTE Bernard ;  M.SOTO Bernard à M.GIL Claude ;  M.LOPEZ Daniel à M.QUEROL Jean-François ;  M.RIGAUD Christian à M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard ;  M.VALENTINI Gérald à Mlle VALENTINI Martine.</p>		

**Objet : Convention de mise à disposition de Magali GOUDEAU avec la Commune de CLERMONT L'HERAULT.**

Monsieur LACROIX informe les membres du conseil communautaire qu'il convient de se prononcer sur un projet de convention de mise à disposition à la Commune de Clermont l'Hérault de Madame Magali GOUDEAU adjointe technique 2<sup>ème</sup> classe titulaire à temps non complet (25 heures hebdomadaires) à la Communauté de Communes du Clermontais.

Il précise que cet agent assurera auprès de la commune de Clermont l'Hérault la prise en charge des manifestations pour 10% de son temps de travail, pour la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2011 au 31 Décembre 2011.

Il ajoute que le montant de la rémunération et des charges salariales correspondant à ce volume horaire hebdomadaire, sera remboursé par la Commune de Clermont l'Hérault à la Communauté de Communes, sur présentation d'un titre de recette trimestriel.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

#### **A L'UNANIMITÉ**

**APPROUVE** le projet de convention de mise à disposition à la Commune de Clermont l'Hérault de Madame Magali GOUDEAU, tel que présenté ci-dessus.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA.